QUE PUIS-JE FAIRE POUR AIDER UNE FEMME VICTIME DE VIOLENCE CONJUGALE?

- Croyez la;

- Écoutez-la et laissez-la exprimer ses sentiments;
- Ne la jugez pas;
- Donnez-lui des messages clairs :
 - Sa sécurité et celles de ses enfants passe toujours en premier;
 - Ce n'est pas elle qui provoque la violence;
 - Elle n'a pas à se reprocher le comportement de son partenaire;
 - Elle ne peut pas modifier le comportement de son partenaire;
 - Les excuses et les promesses ne mettront pas fin au cycle de la violence;
 - Elle n'est pas seule;
 - Elle n'est pas folle;
 - Ce n'est pas elle qui est violente si elle agit en légitime défense.
 - La violence n'est jamais acceptable, ni justifiable, ni tolérable;
 - La violence n'est pas causée par une dépendance à l'alcool ou aux drogues, par le stress, la colère ou autres facteurs externes;
 - La violence est un comportement appris;
 - La violence n'est jamais justifiée par le comportement de la victime;
 - La violence peut se trouver dans tous les groupes religieux, culturels, et socioéconomiques, quels que soient l'âge et le niveau d'éducation;
 - La violence conjugale est un acte criminel;
 - La violence faite aux femmes est toujours la responsabilité de l'agresseur;
 - La violence n'est pas une perte de contrôle de soi : c'est un moyen de contrôle.
- -Discutez avec elle des mesures qu'elle peut prendre pour assurer sa sécurité et celle de ses enfants, laissez-la prendre ses propres décisions;
- -Trouvez les moyens de rester en contact avec elle, vous pouvez également établir un code ou un signe qu'elle pourra utiliser en cas d'urgence. 1

D'une manière générale : respectez ses choix et demeurez disponible pour l'écouter. Ne vous improvisez pas spécialiste en la matière, cela peut devenir lourd pour vous. Conseillez-lui plutôt de téléphoner à une ressource comme la notre pour en parler et l'aider à voir plus clair dans la situation qu'elle vit.

Cependant, si la sécurité de la femme et de ses enfants est menacée, d'une quelconque façon, il est important d'appeler le 911.

¹ Concertation femmes (2011), Comment aider une amie victime de violence conjugale, p. 8